



Pret au volant D.A. franchise

Par **simolllll**, le **24/10/2016** à **21:20**

Bonsoir,
Je me suis permis de poster mon problème dans ce forum dans l'espoir de trouver une solution .
hier , j'ai prêté mon véhicule à mon frère , il a eu un accident .j'ai appelé l'assurance D.A.
on m'a demandé de leur scanner le constat, n'étant pas parvenu à le faire, ils m'ont demandé de leur fournir le plus de détails, et à la fin de la conservation, on me dit que j'aurai une franchise a payé de 1500€ si j'ai ma part de responsabilité. J'ai fais des recherches sur internet et je vois que cette franchise correspond au prêt du véhicule.
en fait j'ai pas encore déclaré le siniste , donc je peux changer de version et jouer mes paroles en fonction des conditions générales et des failles . ce que je peux faire c'est de préciser que mon frère a pris les clés sans avoir ma permission !! ma qs est ce que c'est possible !! est ce que y'a d'autres alternatives !! ya d'autres astuces pour ne pas payer 1500 euro rnje vous remercie

Par **Visiteur**, le **24/10/2016** à **22:36**

Bonsoir,
Vous vous êtes trompé de forum.
Celui qui vous conseillerait pour une escroquerie à l'assurance n'aurait pas sa place ici.

Par **chaber**, le **25/10/2016** à **06:44**

bonjour
[citation]on m'a demandé de leur scanner le constat, n'étant pas parvenu à le faire, ils m'ont demandé de leur fournir le plus de détails, et à la fin de la conservation, on me dit que j'aurai une franchise a payé de 1500€ si j'ai ma part de responsabilité[/citation]
l'assureur assimile votre appel à une déclaration enregistrée par téléphone en attendant le constat que

vous allez lui envoyer
[citation] ce que je peux faire c'est de préciser que mon frère a pris les clés sans avoir ma permission[/citation] cela ne changera rien pour la franchise. L'assureur ne sera pas dupe.
De toute façon vous devez envoyer le constat amiable à l'assuranc
[citation]!! est ce que y'a d'autres alternatives !! ya d'autres astuces pour ne pas payer 1500 euro [/citation]**Vous n'aurez aucun conseil pour tenter d'escroquer un assureur**

Par **Lag0**, le **25/10/2016** à **07:45**

[citation] on me dit que j'aurai une franchise a payé de 1500€ si j'ai ma part de responsabilité.[/citation]
Bonjour,
Votre frère est-il responsable de l'accident ? Car si non, pas de franchise...

Par **Fleurette41**, le **25/10/2016** à **12:35**

Bonjour,
Je me trouve dans la même situation que vous sauf que moi j'avais demandé qu'ils mettent ma fille en conducteur secondaire et qu'ils ont refusé !!!
Mon mari a vu son bonus descendre à 0.25. En est-il pareil pour vous?
Cordialement.
Fleurette 41